

E FOOT 38

PV N° 306



du jeudi 25 août 2016



SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

L'HEBDOMADAIRE D'INFORMATION GENERALE DU FOOTBALL DEPARTEMENTAL

Table des Matières

Cette Semaine :

BUREAU	3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	4
COMMISSION DES ARBITRES	5
COMMISSION ETHIQUE.....	8
COMMISSION FEMININES	9
COMMISSION FUTSAL.....	10
COMMISSION DES REGLEMENTS	11
COMMISSION SPORTIVE	13
COMMISSION TECHNIQUE.....	15

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr



ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

NOUS PARTENAIRES



SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Isère
Direction
Départementale de la
Cohésion Sociale



isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr



MEMOCLUB
votre nom devient une marque
www.memoclub.fr / Tél : 04 76 33 05 91
TEXTILES ET OBJETS PUBLICITAIRES



Célébrer . Récompenser . Communiquer



bureau
équipement
conseil

BUREAU

REUNION DE BUREAU DU MARDI 23 AOUT 2016

Président : M. MUFFAT-JOLY

Présents : MM. BOUAT, DENECHERE, GIROUD-GARAMPON, LOUIS, MALLET, MONTMAYEUR, RAYMOND, TRUWANT, VACHETTA

AJA Villeneuve :

Considérant l'article 17.4 du règlement financier du district :

« aucun engagement d'équipe ne peut être pris en compte pour la saison, si la situation financière du club n'a pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixée par le district.

Tout engagement sollicité hors délai ne permet d'engager une équipe qu'au dernier niveau de la catégorie ».

La situation financière du club de Villeneuve n'ayant pas été définitivement réglée au terme de la période d'engagement fixée par le District.

Aucun engagement d'équipe du club de l'AJAT Villeneuve n'est pris en compte pour la saison 2016/2017

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F

Groupement de l'Isère Rhodanienne :

Le groupement intègre le district de l'Isère pour la saison 2016/2017. En application de l'article 21.1.2 des règlements sportifs du district de l'Isère :

« Toute équipe s'engageant pour la première fois doit commencer à disputer dans la division la plus basse et ne peut entrer directement dans une division supérieure sauf équipe issue d'une fusion.

Toutefois, le Bureau du District examine les situations posées par les clubs venant des Fédérations affinitaires ou d'un District voisin. »

U 17 : création d'une poule de promotion d'excellence à 13 pour la saison 2016/2017 avec retour à 12 dès la saison 2017/2018

U 15 : le groupement intègre la poule B de promotion d'excellence en lieu et place de l'exempt

Feuille de Match Informatisée (FMI)

Programmation des formations et des accompagnements des clubs,
Proposition du COPIL FMI validée par le bureau

1) Clubs accédant en jeunes de promotion excellence à excellence, clubs seniors accédant de seconde division en première division et clubs formant la seconde division 2016/2017 (Lieux, répartition des clubs et dates à consulter sur le site du District)

Formation les 7, 8, 9, 10,13 et 14 septembre
Accompagnement les 18, 25 septembre et 02 octobre

2) Championnat Jeunes promotion Excellence :
Formation les 3, 5, 6 et 7 octobre
Accompagnement les 8 et 15 octobre

3) Seniors 3 Division :
Formation les 24, 26, 27 et 28 octobre
Accompagnement les 6 et 13 novembre



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

MARDI 23 AOUT 2016

France - Brésil Féminines au Stade des Alpes

C'est à Grenoble que la FFF a confié l'organisation du match FRANCE- BRESIL Féminines. Nous aurons donc le plaisir de les accueillir le **16 septembre** à 21h sur la pelouse du stade des Alpes.

Vous trouverez sur le site du District le bon de commande à nous retourner avant le **10 Septembre 2016**

Pour les licenciés souhaitant acheter des places à titre individuel rendez-vous à l'espace billetterie sur le site de la FFF.

TRESORERIE RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION –DERNIER RELEVE) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.

CORRESPONDANCES

TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

REGLEMENTS: MEDJALDI H. – FROGES – CVL38 – ST GEORGES DE COMMIERS



COMMISSION DES ARBITRES

RÉUNION DU MARDI 23 AOUT 2016

Président : A. SERVE

CTDA : N. BROTONS

STAGE ANNUEL INFORMATION IMPORTANTE A L'ATTENTION DES ARBITRES ET DES OBSERVATEURS

Veillez prendre note dès à présent que tous les arbitres de catégories D1, D2 D3 et D4, les arbitres assistants agréés LIGUE, les arbitres assistants de DISTRICT, les jeunes arbitres, les féminines et les observateurs appartenant au DISTRICT DE L'ISERE DE FOOTBALL sont dans l'obligation d'effectuer le

STAGE DE DÉBUT DE SAISON qui s'effectuera le :

SAMEDI 10 SEPTEMBRE 2016 de 8h à 17h

Lieu : TSF de VOIRON ancien (CREPS).

Prendre vos dispositions dès à présent.

Il y aura un test physique Werner Helsen et un examen théorique (questionnaire) dans la journée auxiliaire

POUR LES CLUBS : ARBITRES AUXILIAIRES

Attention, dernières formations pour la saison 2016/2017 :

Secteur NORD ISERE – Secteur BIEVRE ET VALLOIRE

Jeudi 8 Septembre 2016 à CRACHIER (38300) Salle des Fêtes à 19h15

Responsable CDA : Monsieur Stéphane MORE Port. 06.84.05.53.97 – Mail stephane.more@sfr.fr

Monsieur André SERVE Port. 06.82.75.50.07 – Mail andre.serve@free.fr

Secteur FONTAINE – PONTCHARRA – LA MURE / Secteur VOIRON – SAINT MARCELLIN

Lundi 12 Septembre 2016 au District de l'Isère à Sassenage à 19h15

Responsable CDA : Monsieur Dimitri KRISTO Port. 06.37.97.88.14 – Mail dimitri.kristo@orange.fr

Monsieur Albert BROUTY Port. 06.17.14.62.03 – Mail : albertbrouty@aol.com

Inscriptions : boîte E-mail Irafoot de vos clubs.

QUESTIONNAIRE MAISON ANNUEL ET NOUVELLES LOIS DU JEU 2016/2017

Le questionnaire maison annuel est en ligne sur le site du District de l'Isère (*rubrique Arbitrage Formations*) depuis le **lundi 25 Juillet 2016 à 18H00**, et doit être effectué avant la date **limite** du **Dimanche 25 Septembre 2016 à 20H00** (heure à laquelle le questionnaire ne sera plus disponible). Lien direct vers le questionnaire : <https://goo.gl/forms/lpkqRPhB2LiZDGz1>

Le questionnaire est constitué de questions **QCM à remplir en ligne** (aucun format papier n'est accepté) et porte exclusivement sur les **nouvelles Lois du Jeu 2016/2017** (parmi lesquelles il y a de très nombreux changements). Afin de vous aider dans vos réponses, un **document relatif à ces nouvelles Lois est également téléchargeable** sur le site du District (*rubrique Arbitrage > Documents > Nouvelles lois du jeu IFAB 2016/2017*). Lien direct vers les Lois du Jeu IFAB 2016/2017 : <http://urlz.fr/3Y2H>

Il est vivement conseillé (pour ne pas dire obligatoire) de **bien lire ce document avant de répondre au questionnaire.**



CLASSEMENTS ARBITRES 2015/2016

ATTENTION ! La CDA demande aux arbitres des **catégories D1, D2, et aux arbitres D3 initialement classés parmi les 12 premiers**, de reprendre connaissance des **classements des arbitres de la saison 2015/2016, qui ont été CORRIGES** par la CDA suite à une erreur dans l'application du règlement CDA pour la saison en vigueur. Les classements corrigés seront publiés sur le site du District de l'Isère **à partir du mercredi 17 Août 2016 à 18H00.**

COMMISSION MEDICALE ET COMMISSION DES ARBITRES

Dossiers médicaux des arbitres : Message à destination des **arbitres** qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale.**

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

CONTACTS COMMISSION :

Président :

André SERVE Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : andre.serve@free.fr

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :

Nicolas BROTONS Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : nicolas.brotons@isere.fff.fr

Désignateur arbitres adultes :

Albert BROUTY Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : albertbrouty@aol.com

Désignateur jeunes arbitres :

Eric FIARD *Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : veyet.fiard@yahoo.fr*

Désignateur Observateurs :

Jean-Marie KODJADJANIAN *Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : jmarie.kodja@yahoo.fr*

Désignateur Futsal et Foot Entreprises :

Fernand RODRIGUES *Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : fernandrodrigues21@gmail.com*

Correspondant Trésorerie : José VELOSO *Port. : 06 08 22 01 02 – Mail : jose-veloso@wanadoo.fr*

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :

Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

COURRIERS

Courriers divers :

LRAF : Pris note

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.



COMMISSION ETHIQUE

RÉUNION DU MARDI 23 AOUT 2016

Présents : MALLET, GIROUD-GARAMPON, BERT, MONTMAYEUR

COURRIERS

Poisat : nous sommes à votre disposition si besoin avéré.

Pdt Usvo : Suite à votre mail, nous vous demandons de bien vouloir prendre rendez-vous avec la commission.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Les dates des réunions de formation sont sur le site du district.

Attention suite à quelques changements effectués dans la composition des poules de deuxième division, certains clubs ont été rajoutés.

RECIDIVE CLUBS

RAPPEL RECIDIVE CLUB

Ci-dessous en complément du tableau que vous pouvez retrouver sur le site du district onglet « éthique », les clubs qui doivent effectuer des formations et la date butoir où ces formations doivent être terminées y compris la certification :

CLUB CONCERNE	DATE BUTOIR
MISTRAL	29/10/2016
CHATTE	10/12/2016
BOURBRE	23/12/2016
VILLENEUVE	03/03/2017
SUD ISERE	31/03/2017
MARTINEROIS	24/03/2017
FC2A	14/04/2017
VILLENEUVE	12/05/2017
ESPOIR ST CLAIROIS	19/05/2017
VILLENEUVE	30/06/2017

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

De plus lors de la parution des dates de formation de la saison 2016-2017 tous ces clubs ont reçu l'information directement sur leur boîte mail officielle.

DELEGUES CLUB

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club

Listes reçues : Noyarey, St Joseph de Rivière, Lauzes, Manival, Anthon, Tignieu Jamezyieu, Oyeu

COMMISSION FEMININES

RÉUNION DU MARDI 23 08 2016

Présent : J. ISSARTEL

Excusés: Th Truwant, A. Brault

RAPPEL

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

IMPORTANT

Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) qui seront traitées par la commission des règlements

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

COURRIERS : VALLEE DU GUIERS, ARTAS CHARANTONNAY, LIGUE RHONE ALPES, JOGA

DEROGATION U 16 F / U 17F pour jouer en seniors (compétitions district)

La demande de dérogation concernant la possibilité d'utiliser 1 U 16 F et 2 U17 F a été validée par le comité directeur et transmise au comité directeur de la ligue Rhône alpes pour approbation.

FMI

Contrairement à ce qui avait été annoncé en commission plénière, la FMI ne devrait pas être mise en place cette année

FUTSAL

Les clubs féminins intéressés par la création d'un championnat futsal sont priés de se faire connaître auprès de Janick LOUIS (commission futsal)

CHAMPIONNAT A 11

Rappel limite d'inscription : 29 / 8 / 2016
16 équipes engagées à ce jour

CHAMPIONNAT A 8

Rappel limite d'inscription 05 / 9 / 2016
17 équipes engagées à ce jour

CHAMPIONNAT U 15 F

COURRIER : CREYS- MORESTEL

Nous organisons un championnat U 15 F pour la saison à venir, les inscriptions sont à finaliser sur foot clubs. La commission se tient à la disposition des clubs pour toutes explications sur ce nouveau championnat. Pour rappel peuvent jouer dans cette compétition les U15F, U14F, U13F et 3 joueuses U12F au maximum par équipe.

Limite date d'inscription 26 09 2016

4 équipes engagées à ce jour

CHAMPIONNAT U 18F

COURRIER : ARTAS CHARANTONNAY

Nous sommes en attente du nombre d'équipes engagées (date butoir pour les pré- engagements le 5 Septembre. Le planning est indicatif, il sera dépendant des engagements. Le championnat débutera le 24 09 2016 et se déroulera en 2 phases

Rappel limite inscription 05 09 2016

19 équipes engagées à ce jour



REUNION D'AVANT SAISON

La réunion à ARTAS se déroulera le jeudi 8 septembre 2016 à 19 h au club house

La réunion organisée par le club de VALLEE DU GUIERS aura lieu le 15 9 2016

Le Président:
Jacques Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 23 AOUT 2016

Président : LOUIS J
Excusés : MJ MUFFAT-JOLY, C. CARRETERO

La Commission
Futsal rappelle
aux clubs
qu'elle ne reçoit que
sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

REUNION DE DEBUT DE SAISON prévue le Vendredi 02 Septembre à 19h30.
PRESENCE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CLUBS.

INFO :

Les clubs de : La Grinta, Mistral et AC Seyssinet : **ATTENTION** vos engagements ne sont pas validés

COURRIER :

LRAF : lu et noté
LCA : la commission va prendre contact avec vous

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

Reprise du championnat prévue semaine 38 (du 19 au 25/09/16)
Les pré-engagements sur FOOTCLUBS peuvent se faire dès maintenant et seront clos le 15/09/2016 toute équipe pas engagée à cette date redémarrera en promotion d'excellence

CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE

Reprise du championnat prévue semaine 39 (du 26/09 au 02/10/16)
Les pré-engagements sur FOOTCLUBS peuvent se faire dès maintenant et seront clos le 15/09/2016 toute équipe pas engagé à cette date risque de ne pas pouvoir participer au championnat.

**COUPE NATIONALE**

1° TOUR : Le 09/10/2016

CHAMPIONNAT U17Equipes pré-engagées :
RCA, Pays Voironnais**CHAMPIONNAT FÉMININS**Equipes pré engagées :
Vie et Partages

MERCI AUX CLUBS INTERESSES PAR LA CREATION D'UN CHAMPIONNAT FUTSAL U17 ET FEMININES
DE CONFIRMER LEUR VOLONTE DE S'ENGAGER AUPRES DE LA COMMISSION FUTSAL DU DISTRICT DE
L'ISERE par mail ou courrier.

COMMISSION DES REGLEMENTS

TÉL. 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 23 AOUT 2016

Présents : MMs. CHAMBARD, SEGHIER, PINEAU, BONO
Excusés : MMs. BOULORD, BOYER, MARTIN, REPELLIN, ROBIN.

ENTENTES

N°1 : U15 : AS GRESIVAUDAN / CA GONCELIN
Entente gérée par GRESIVAUDAN

N°2 : U17 : CA GONCELIN / AS GRESIVAUDAN
Entente gérée par GONCELIN

N°3 : U13 : CHABONS / OYEU
Entente gérée par CHABONS

N°4 : U10/U11 : CHABONS / OYEU
Entente gérée par CHABONS

N°5 : U10 : VIRIEU / VALONDRAS
Entente gérée par VIRIEU

N°6 : U10 / U11 : VIRIEU / VALONDRAS
Entente gérée par VIRIEU

N°7 : U13 : VIRIEU / VALONDRAS
Entente gérée par VALONDRAS

N°8 : U15 : CHABONS/ OYEU / VIRIEU / VALONDRAS
Entente gérée par OYEU

N°9 : U17 : CHABONS/ OYEU / VIRIEU / VALONDRAS
Entente gérée par CHABONS

N°10 : U19 : BALMES NORD ISERE / LAUZES
Entente gérée par LAUZES

N°11 : U17 : LAUZES / BALMES NORD ISERE
Entente gérée par LAUZES

N°12 : U15 : BALMES NORD ISERE / LAUZES
Entente gérée par BALMES NORD ISERE (attention :
entente uniquement pour l'équipe 2 vu le nombre de
licences 30 à Balmes NI)

N°13 : U17 : ECBF / EFDE
Entente gérée par ECBF

N°14 : U15 : ECBF / EFDE
Entente gérée par ECBF

N°15 : U13 : CHIRENS / ST CASSIEN
Entente gérée par CHIRENS

N°16 : U15 : CHIRENS / ST CASSIEN
Entente gérée par CHIRENS

N°17 : U10-U11 : ST CASSIEN / CHIRENS
Entente gérée par ST CASSIEN

N°18 : U17 : CHIRENS / ST CASSIEN
Entente gérée par CHIRENS

N°20 : U15 : CESSIEU / SEREZIN TOUR
Entente gérée par CESSIEU

N°21 : U13 : SEREZIN TOUR / CESSIEU
Entente gérée par SEREZIN

N°22 : SENIORS 4° Division : FLACHERES / ECBF
Entente gérée par FLACHERES
Attention pas de possibilité de montée



EN ATTENTE POUR VALIDATION

N°19 : U10-U11 : CESSIEU / SEREZIN TOUR

Entente gérée par CESSIEU

Manque effectif de Sérezin, veuillez retourner le document complété pour validation

Courrier et demandes de CVL38 /La Sévenne

En U17 il manque les effectifs des 2 clubs : reformulez votre demande complétée

En U15 il manque effectifs précis sur votre document officiel. Par contre sur le courrier joint par CVL38 les effectifs annoncés de plus de 50 joueurs sur les 2 clubs ne nous semblent pas compatibles avec l'esprit des ententes. Pour CVL38, 25 joueurs devraient pouvoir permettre d'engager une équipe à 11 et une équipe à 8

COURRIERS

FORMAFOOT BIEVRE VALLOIRE : art 9.4-TITRE 2 des R.G. du district de l'Isère. Vous avez droit à 3 joueurs U20 en catégorie U19 uniquement si vous disputez les championnats promotion excellence ou 1^{ère} division. Interdiction d'utiliser un joueur U20 en coupe U19.

FROGES O.C : les licences étant délivrées par la ligue, il ne nous est pas possible de donner une réponse positive à votre requête.

Courrier de St Alban de Roche : concernant votre demande d'entente avec Domarin, la CR demande aux deux clubs de lui faire parvenir les documents officiels pour les deux catégories. L'inscription sera alors transmise à la commission sportive.

SECRETAIRE
Jean CHAMBARD



COMMISSION SPORTIVE

RÉUNION DU 23/08/16

Présents : L. Mazzoleni / G.Bouat / J. Chambard / B.Buosi / D. Marchal

Excusés: M. Hesni/ F. Agaci / D. Guillard/ C. Maugiron

Modalité d'application des règlements relatifs aux changements d'horaires ou de lieux des rencontres :

(Articles 32 et 33 des règlements généraux et article 8 des règlements de championnats de jeunes)

Par application des articles cités précédemment, les clubs doivent se conformer aux dispositions suivantes :

- Les horaires des rencontres doivent être communiqués au District ET aux adversaires avant le lundi 12h00 de la semaine (N-1) et se conformer aux plages horaires prévues dans les règlements (à défaut il faut **obligatoirement** l'accord du club adverse)
- Les horaires communiqués entre le lundi (N-1) 12h00 et le lundi (N) 12h00 doivent **obligatoirement** avoir l'accord du club adverse.
- Les demandes transmises à partir du lundi N 12h00 seront étudiées par la commission sportive et validées ou non en fonctions des motifs.

Les clubs ne respectant pas ces dispositions verront leurs rencontres fixées d'office à l'horaire de base prévu par les règlements.

L'ensemble des échanges par courrier électronique entre le District et les clubs doit être fait par la boîte officielle irafoot.org, à défaut il ne sera pas tenu compte de la correspondance. L'interlocuteur doit être identifiable (nom, fonction)

La commission vérifiera également de manière aléatoire que les plateaux U6, U7, U8, U9 respectent également le règlement.

Une procédure, mise en place par la FFF, pour procéder aux modifications de match (horaires et lieux) sur Footclubs, nous a été communiquée par la LRAF et sera communiquée à tous les clubs par l'intermédiaire de la boîte mail officielle des clubs.

U15

Du fait de l'organisation de la détection U14 le samedi 5 novembre, le planning des U15 est modifié de la manière suivante :

Excellence et Promotion Excellence

J5 : le 15 octobre

J6 : le 22 octobre

1ere Division

J3 : le 15 octobre

J4 : le 22 octobre

Pour les trois niveaux, le 1^{er} Tour de COUPE aura lieu le 29 octobre

U15 A 8

A ce jour nous n'avons seulement que deux équipes inscrites.

Pour rappel : délai pour procéder aux pré-engagements, le 19/09/

Responsable DAN MARCHAL Port : 0624792638



U15 A 11

Pour information Thierry Truwant n'est plus le responsable de la catégorie il est remplacé par DAN MARCHAL.

Pour la 1ère division les inscriptions devront être impérativement validées pour le 29 aout 2016.

Pour plus d'informations contactez le responsable de la catégorie.

Le responsable DAN MARCHAL Port : 0624792638

U17

Rappel date butoir des pré-engagements en 1^{er} Division le 29 Aout

St Siméon de Bressieux se déclarant en inactivité pour la saison 2016/2017

Le responsable BUOSI. Bernard Port : 0674258594

U19

Rappel date butoir des pré-engagements en 1^{er} Division le 29 Aout

St Siméon de Bressieux se déclarant en inactivité pour la saison 2016/2017

Le calendrier de Promotion d'Excellence paraîtra fin de semaine prochaine

Le responsable BUOSI. Bernard Port : 0674258594

SENIORS

COUPE RESERVES SENIORS

Par suite d'une erreur administrative, il n'avait pas été possible aux clubs de s'engager en Coupe réserve, ce dont la commission sportive s'excuse.

Afin de permettre à un maximum de clubs d'inscrire leur équipe réserve seniors, la date butoir des pré-engagements a été retardée au 12 septembre.

Le premier tour de cette coupe est programmé le 8 octobre, aussi la commission sportive encourage vivement les clubs à confirmer le pré-engagement de leurs équipes réserves par le biais de footclubs. Dans le cas du souhait de ne pas participer, bien notifier le refus par footclubs également.

COUPE DE FRANCE

Il est rappelé aux clubs recevant de bien saisir les résultats avant 19 heures le jour des rencontres du 28 aout

COURRIERS DES CLUBS

Crémieu : nous enregistrons bien votre engagement en 3^e division

Vallée Hien 38 : engagement en Coupe Isère noté

Domène : nouveau rappel : les jumelages de rencontres doivent être faits par footclubs

AS Susville Matheysine : engagement en 4^e Division et coupe de l'Isère, nécessaire fait

Froges : 4^e division votre demande sera analysée en temps utile

Poules de 3° Division :

Poule A : Champagnier, Jarrie Champ 3, St Paul de Varces 2, Valmontoise, USVO Grenoble, Tunisiens SMH, Turcs Moirans, Voreppe 2, Veurey 2, Noyarey 2, La Sure.

Poule B : Crolles 3, Pontcharra, Manival 3, Versoud 2, Turcs Grenoble, Mahoraise, Martinerois 3, Guinéens Isère, St Martin d'Uriage 2, Seyssins 2.

Poule C : ASCOL 2, Batie Divisin, Biliou 2, Bourbre 2, Nivolas 2, Miribel 2, Montferrat, Chirens, St Joseph, St Cassien 2, Cassolard Passageois 2.

Poule D : Batie Montgascon, Bouchage, Ruy Montceau 2, Lauzes 2, Les Avenières, St André le Gaz 3, Vallée Bleue, Vallée de l'Hien 3, Vallée du Guiers 3, Anthon, Crémieu.

Poule E : Artas Charantonay 2, UNIFoot 3, Varèze 3, Collines 2, Bourgoin ASP, Cheyssieu 2, CVL 3, E.F.Etang 2, Estrablin 2, Ol. Nord Dauphiné 3, Ol. Villefontaine.

Poule F : Beaucroissant, Chatte 2, Liers, Le Mottier, L.C.A. Foot 2, Rives 2, Ro Claix2, Bizones, St Siméon, Ver Sau 3, St Hilaire de la Cote 2.

Le Co- Président
Le Secrétaire

L. Mazzoleni
J. Chambard

COMMISSION TECHNIQUE

MARDI 23 AOÛT 2016

LES FORMATIONS 2016-2017

Nous vous rappelons que les inscriptions se font en ligne (onglet Pôle formations). **A ce jour toutes les formations jusqu'à fin mars 2017 sont ouvertes.**

Les autres sessions seront ouvertes par ordre chronologique. Inutile d'envoyer un mail de réservation, les dates d'ouverture seront indiquées au fur et à mesure sur le PV de la commission technique.

MOIS	FORMATION	DATES	LIEU
AOÛT	CFF1 (DISCONTINU)	25 - 26 AOÛT 2016	<i>SASSENAGE</i>
SEPTEMBRE	CFF1 (DISCONTINU)	1 - 2 SEPTEMBRE 2016	<i>SASSENAGE</i>
OCTOBRE	MODULE U6- U7	1 OCTOBRE 2016	
	CERTIFICATION CFF1 (SESSION15-16)	19 OCTOBRE 2016	
	CFF2	24 - 27 OCTOBRE 2016	
NOVEMBRE	CERTIFICATION CFF2	9 NOVEMBRE 2016	
	CERTIFICATION CFF4	17 NOVEMBRE 2016	<i>SASSENAGE</i>
DÉCEMBRE	CFF4 (PROJET ASSOCIATIF)	1 - 2 DÉCEMBRE 2016	
	CERTIFICATION CFF1	7 DÉCEMBRE 2016	
	CFF1 (DISCONTINU)	8-9 DÉCEMBRE 2016	
	CFF1 (DISCONTINU)	15-16 DÉCEMBRE 2016	
	MODULE FUTSAL DÉCOUVERTE	16 DÉCEMBRE 2016	



JANVIER	MODULE FUTSAL PERFECTIONNEMENT	3 - 4 - 5 JANVIER 2017	
	CFF4 (PROJET SPORTIF - ÉDUCATIF)	19-20 JANVIER 2017	
FÉVRIER	CFF3	20 - 23 FÉVRIER 2017	
MARS	CERTIFICATION CFF2	8 MARS 2017	
	MODULE U9	9 - 10 MARS 2017	
	MODULE U11	17 - 18 MARS 2017	
	CFF2	23-24 ET 27-28 MARS 2017	
AVRIL	CERTIFICATION CFF1 (SESSION DEC 16)	7 AVRIL 2017	
	MODULE 2 GARDIEN DE BUT	12 - 13 AVRIL 2017	
	MODULE U9 MINEURS	18 - 19 AVRIL 2017	
MAI	CERTIFICATION CFF3	31 MAI 2017	
JUIN	CERTIFICATION CFF1 (SESSION MARS 17)	2 JUIN 2017	
	CERTIFICATION FUTSAL BASE	8 JUIN 2017	
	CERTIFICATION GARDIEN DE BUT	14 JUIN 2017	
	CERTIFICATION CFF2	21 JUIN 2017	

THOMAS BARTOLINI ENTRAINEUR EN EQUIPE DE FRANCE U19

Notre Conseiller Technique Fédéral a été choisi par la Fédération, pour intégrer dès cette saison 2016-2017, le staff de l'Equipe de France U19 ; Il sera responsable des Gardiens de But, mais pas seulement, puisque le fonctionnement des sélections nationales inclut une vision générale de l'ensemble des joueurs sélectionnés.

Avec un certain Luca ZIDANE dans les buts, pour commencer à travailler avec ce groupe d'internationaux (joueurs nés en 98 – Champions d'Europe U17).

Gageons que cette expérience au plus haut niveau, puisse être que bénéfique dans le cadre du Parcours d'Excellence Sportive réalisé sur les territoires Isérois.



FORMATION CFF1 25-26 AOUT ET 1-2 SEPT 2016

Liste des inscrits

FORMATION CFF1 DISCONTINUE SASSENAGE 25-26 AOUT ET 1-2 SEPTEMBRE 2016			
Nom	Prénom	Club qui inscrit le candidat	
ANNE	Angelika	U.S. CORBELIN	
ANTOINE	Alexandre	U.S. CHATTOISE	
BARREL	Maxime	ISLE D ABEAU F.C.	
BENOIT LIZON	Severine	CLAIX FC	
BERTHET	Stephane	U.S. CORBELIN	
BODECHER	Stephane	U.S. CORBELIN	
BOTTE	Gerald	VALLEE DU GUIERS F.C.	

CARLINO	Romain	A. S. MARTINEROIS	
CAZES	Corentin	U.S. CHATTOISE	
CHAILAN	Jocelyn	F.C.LA TOUR ST CLAIR	
CHOLLIER	Simon	C.S. DE FARAMANS	
GIRAUD ROCHON	Gregoire	U.S. CHATTOISE	
GONIN	Clement	ECL.CHATEAUVILLAIN BADINIERES F.	
GUADAGNINO	Lucie	U.S. CORBELIN	EXCUSEE
GUEDOUAR	Ines	A. S. MARTINEROIS	
HARBOUCHE	Farid	MISTRAL FC	
LANGELOT	Sabrina	ISLE D ABEAU F.C.	
LEBON	Yannick	MOIRANS FOOTBALL-CLUB	
MAAFOUNE	Nassim	CROLLES	
MOHAMMADI	Adam	F.C. LA SURE	
MONTOVERT	Remi	F.C. DE LA VALLEE D HIEN	
OUBERRAHO	Aziz	MISTRAL FC	
PRADELOUX	Xavier	A. S. MARTINEROIS	
REMILI	Hana	A. S. MARTINEROIS	
ROGNON	Ludovic	U.S. ST PAUL DE VARCES	
ROLLAND	Fabrice	U.S. CHATTOISE	EXCUSE
ROSA	David	O. ST MARCELLIN	
SARAIVA	Remi	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	
SHCHEGALEVA	Elena	F.C. BOURGOIN JALLIEU	
VANEL	Mario	ISLE D ABEAU F.C.	
VICARIO	Fabien	C.S. DE FARAMANS	
VIDOTTO	Fabien	F.C. LA SURE	
VINCENDON DUC	Dorian	L.C.A. FOOT 38	